

**Demande d'emplacement pour l'installation d'un stand sur le marché**

NOM/Prénom.....

Société/Association .....

N° SIRET.....

Adresse.....

.....

Adresse courriel : ..... n°Tél.....

Joindre à votre demande, copie des documents suivants :

- Carte Nationale d'identité
- Carte d'identité de commerçant non sédentaire
- Récépissé d'inscription :
  - au registre du commerce,
  - au répertoire des métiers,
  - à la caisse de mutualité sociale agricole

-----  
**Nombres de mètres linéaires nécessaires : .....**

Emplacement demandé pour le marché du jeudi matin :

- A l'année / Sollicite un abonnement **semestriel** :  OUI  NON  
si « oui » pour : (compléter année)
  - **1<sup>er</sup> semestre** : 01/01/2024 au 30/06/2024  OUI
  - **2<sup>ème</sup> semestre** : 01/07/2024 au 31/12/2024  OUI
- Pour la **période estivale** du 20/06/24 au 29/08/24  OUI
- Autre période du .....au.....
- Branchement électrique :  OUI  NON

**Nature des marchandises vendues :**.....

-----  
*Date, signature*

Partie réservée à la mairie

Dossier complet : OUI NON

Pièces manquantes.....

Emplacement accordé (lieu/n°).....

Branchement électrique possible : OUI NON

Réponse faite le ..... Emplacement accordé / Emplacement refusé

**Tarifs « droit de place »** (en vigueur en 2017)

Non abonnés :

- 1,50 € le mètre linéaire
- 2,00 € le mètre linéaire avec branchement électrique

Abonnés (au semestre) :

- 15,60 € le mètre linéaire
- 19,50 € le mètre linéaire avec branchement électrique

*Les abonnements semestriels sont facturés en janvier pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin et en juillet pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre.*

Autres forfaits :

- 15,00 € le forfait journalier pour cirques, associations.
- 60,00 € le forfait pour la demi-journée, des camions de vente de produits industriels (outillage, matelas, etc...)

Le règlement du marché est consultable sur le site internet de la commune : [www.mairie-bourdeaux.fr](http://www.mairie-bourdeaux.fr)